

STAND COLLECTIF FRANCE

CONGRES INTERNATIONAL DE LA VIABILITE HIVERNALE

4 - 7 février 2013 – Andorre-La-Vieille

Pourquoi exposer sur le Congrès International de la Viabilité Hivernale ?

Le Congrès international de la Viabilité hivernale de l'AIPCR est un forum organisé par l'**Association Mondiale de la Route** tous les quatre ans. C'est un rendez-vous très attendu dans le monde entier par les spécialistes de l'entretien des routes, soumises aux intempéries de l'hiver. Cette année sera la 14^e édition.

Qui sont les visiteurs ?

Autorités locales et nationales, responsables territoriaux, chercheurs et experts originaires du monde entier.

Le congrès en 2010 :

- Lieu : Québec
- Nombre de visiteurs : 1 500 visiteurs
- Nombre de pays représentés : 50
- Conférences : 28 séances techniques



Le Cluster Montagne vous propose sur ce salon 2 formules :

- Présence légère sur le stand collectif France : une banque d'accueil personnalisée et un espace de travail à partager. Vous bénéficiez également de nos actions de mises en réseau et de communication. **(Maximum 5 entreprises)**
- Package Networking : votre stand est intégré dans le village France via son positionnement et la signalétique. Vous bénéficiez des actions de mises en réseau et de communication, ainsi que de notre aide pour vos questions logistiques. **Attention, dans cette formule, nous ne nous chargeons pas de l'achat et l'aménagement de votre stand.**

Pourquoi participer au FRENCH VILLAGE ?

- **Gagner du temps** grâce à l'aide administrative et logistique
- Bénéficier du **réseau du Cluster Montagne**
- Profiter des **animations du stand collectif**
- **Augmenter sa visibilité** sur le salon
- **Faire partie de l'équipe de France de l'export**
- Bénéficier d'un **soutien financier***

*Cette opération du Cluster Montagne bénéficie d'un soutien financier du Conseil régional Rhône-Alpes de **40 % des frais de stand** (max 12 m²), de déplacement et de séjour (pour une personne, en classe éco) pour les entreprises de Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne : - de 250 salariés et CA < 50 M€.

Pour plus d'information, contactez Laurie BENOIT-GONIN, chargée de projet événements internationaux : l.benoitgonin@cluster-montagne.com, 04 79 85 82 85.



Une initiative de :

Rhône-Alpes
Région

Cluster Montagne
Alpespace - Bâtiment Mars
115 voie Albert Einstein - 73800 Francin - FRANCE
Tel +33 4 79 85 81 81 - info@cluster-montagne.com
Association loi 1901 - FR 19 538 996 281
SIRET 538 996 281 00027 - Code APE 7022Z

Avec le soutien de :



OPERATION COLLECTIVE

CONGRES INTERNATIONAL DE LA VIABILITE HIVERNALE

4 - 7 février 2013 – Andorre-La-Vieille

- **Date limite d'inscription : 30/11/2013**
- **Places limitées à 5 pour le stand collectif**

Raison sociale : _____

Nom, prénom : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ @ : _____

Activité : _____

www : _____ N° SIRET : _____

Formule sélectionnée	Prestations comprises	Prix unitaire HT	Prix total HT
<input type="checkbox"/> Présence légère stand collectif (Maximum 5 entreprises)	<ul style="list-style-type: none"> • Comptoir individuel et utilisation de l'espace de travail du stand collectif (18 m² à partager). • Gestion logistique • Réunion de préparation • Actions de mises en réseau et de communication 	1 500 €€
<input type="checkbox"/> Package Networking	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance sur toutes vos questions logistiques • Réunion de préparation • Votre stand, réservé et aménagé par vos soins, intégré dans le village France • Actions de mises en réseau et de communication 	300 €€
Frais supplémentaires		Conditions	
<input type="checkbox"/> Frais de dossier (obligatoires)	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérents Cluster Montagne • Non-adhérents 	0 € 200 €€
		TOTAL HT€
		TVA 19,6 %€
		TOTAL TTC€

CONDITIONS GENERALES

Règlement : 100 % à l'inscription. A renvoyer en même temps que le bulletin d'inscription ci-joint. Une facture vous est adressée à réception de votre inscription. **L'ensemble des frais engagés par le Cluster Montagne pour votre participation au CONGRES INTERNATIONAL DE LA VIABILITE HIVERNALE devront être réglés avant le départ.**

Solde : Toutes les dépenses optionnelles et supplémentaires non connues à cette date ou engagées sur le salon pour votre compte seront facturées dans les meilleurs délais après la fin du salon.

Subvention : **Conseil régional Rhône-Alpes** : l'action fait partie du Plan de Développement International 2014 du Cluster Montagne. Le soutien financier interviendra après remise d'un dossier de demande de subvention, géré pour votre compte par le Cluster Montagne (pour les entreprises de Rhône-Alpes exclusivement : 40 % des frais de stand sur la base de 12 m² maximum au tarif Cluster Montagne, 40 % des frais de déplacement et de séjour pour une personne de l'entreprise).

Annulation : En cas d'annulation de votre participation, toutes les sommes engagées par le Cluster Montagne pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dues. En cas d'annulation du Cluster Montagne toutes les sommes déjà payées par les entreprises seront intégralement remboursées.

Merci d'envoyer une copie du bulletin complété et signé par e-mail à l.benoitgonin@cluster-montagne.com et l'original accompagné du règlement par courrier à l'adresse du Cluster Montagne : 115 voie Albert Einstein, Alpespace – Bâtiment Mars, 73800 FRANCIN.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et les accepte sans réserve.

Date : / /

Signature et cachet de l'entreprise :

